Règlement local de publicité
Caen la mer

Zonage des enseignes
Tome 3 - Annexes

Document arrêté en conseil communautaire le 22/05/2025

N

0 0,5 1 km

Sources :
Communes, bâtis, parcelles : DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2022
Réseau routier : Bd Topo - IGN © 2022

Réalisation : bureau d'études GoPub Conseil
Date de réalisation : 11/04/2025

Caen la mer Normandie Communauté urbaine

GOPUB CONSEIL

Zonage des enseignes

- ZE1 : Territoire de Caen la mer hors ZE2 et ZE3
- ZE2 : Zones d'activités économiques de Caen la mer et les centres commerciaux du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial
- ZE3 : Emprise de l'aéroport de Carpiquet
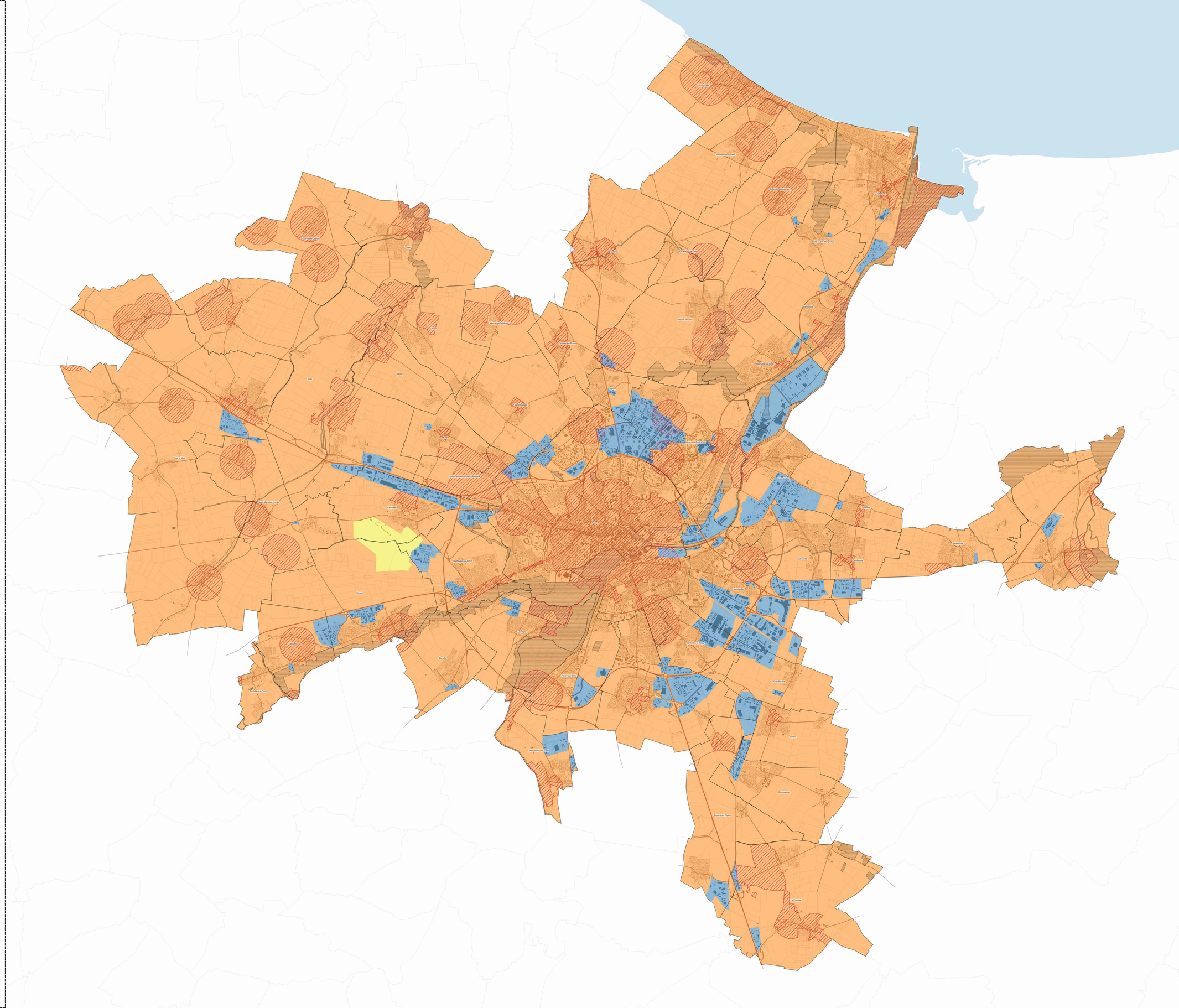
- Secteur de restriction de luminosité (10m de tampon autour des zones identifiées)
- Secteurs de restriction de luminosité liée aux ZNIEFF de type II (10m de tampon autour des zones identifiées)
- Sites classés
- Secteurs patrimoniaux hors sites classés
- Axes principaux du réseau viaire
- Bâti
- Parcelle
- Limites communales